



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 306-24

Avis est donné, par la soussignée, Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Présentation, que le 16 janvier 2024, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 306-24 *déterminant le taux des taxes et autres tarifs applicables pour l'exercice financier 2024.*

L'objet de ce règlement est de fixer le taux des taxes foncières et des autres taxes et compensations exigibles pour l'année 2024 en plus de présenter les tarifs applicables pour différents services administratifs et pour la location des infrastructures municipales.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement en se présentant au Bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À LA PRÉSENTATION CE 19 JANVIER 2024

Josiane Marchand
Directrice générale et greffière-trésorière